



CONSEIL PORTUAIRE du 13 avril 2011

ETAIENT PRESENTS :

- **Pour le Conseil municipal**
 - M. Nicolas FLOCH Maire, Président du Conseil portuaire
 - M. Pierre ROIGNANT membre titulaire, Conseiller délégué
- **Pour les services municipaux**
 - M. Franck BARDET Directeur des Services Techniques, membre titulaire
 - Assistait également à la séance
 - M. Laurent MERDY Agent du Port
- **Représentant les usagers au titre de la plaisance**
 - M. Charles PERROT membre titulaire
 - M. Denis CORTES membre titulaire
 - M. Jean-Noël MOAL membre titulaire
- **Représentant les usagers au titre des sports nautiques**
 - Pour l'école de voile
 - M. Ludovic MESSAGER membre titulaire
 - Pour le Yole club
 - M. Henri CAROFF, Absent excusé
 - Représentant l'association des plaisanciers pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul – APPSP
 - M. Jean -Pascal GRALL, Président, membre titulaire
- **Pour la DDTM** : absent excusé

M. le Président ouvre la séance à 18 h 00. Il remercie les membres du Conseil portuaire pour leur présence.

1) Modification de la composition du Conseil portuaire

Il laisse la parole à M. Pierre ROIGNANT qui présente l'ordre du jour. Il fait part de la modification du conseil portuaire en raison des élections à la CCI.

- Monsieur Jacques JEZEQUEL Secrétaire Membre de la CCI, Membre titulaire.

- Mme Josiane FAIDY Directrice des Equipements gérés et administration générale CCI membre suppléant.

M. Denis CORTES, membre titulaire informe les membres du Conseil portuaire, que pour des raisons personnelles, il va présenter sa démission.

Les représentants des usagers donneront dès que possible les coordonnées de son remplaçant afin de modifier le Conseil portuaire.

Dès réception des éléments, le secrétariat des services techniques se chargera d'établir un nouvel arrêté.

2) Présentation du compte administratif 2010 et du budget primitif 2011

Le compte administratif 2010 et le budget primitif 2011 ont été approuvés lors du conseil municipal du 17 février 2011.

Pierre ROIGNANT précise qu'il n'y a pas de changements conséquents dans le compte administratif 2010 et dans budget primitif 2011 par rapport à la présentation effectuée au conseil portuaire de décembre 2010.

Il demande s'il y a des commentaires sur ces comptes. L'ensemble des membres n'a pas de questions particulières sur les deux tableaux fournis. Ils seront annexés à ce compte rendu.

Il est signalé que le défibrillateur demandé par une partie des membres du Conseil portuaire a été installé à l'intérieur de la cour du centre nautique. Celui-ci est protégé par un coffret en plastique et en bois.

Pierre ROIGNANT laisse la parole à Franck BARDET concernant le matériel prévu au budget de la commune :

- Confection de racks à annexes, deux pistes sont envisagées :
 - o soit l'achat du matériel et la construction de ces racks par les services techniques.
 - o soit l'achat de racks chez un fournisseur.
- Achat d'une VHF celle-ci est en commande.
 Franck BARDET informe les plaisanciers qu'en aucun cas la VHF de l'agent du port ne pourra servir de secours à personnes. Le canal 16 étant veillé 24h /24 h par les services du CROSS , ils sont les seuls habilités aux secours à personnes.
 Pierre ROIGNANT précise que la réglementation concernant l'utilisation des VHF en France a changé et qu'elle ne nécessite plus l'obtention d'un CRR (certificat restreint de radiotéléphoniste)
 M. GRALL apporte la précision, qu'il faut toujours détenir une licence d'exploitation pour une VHF.
- Achat de deux bouées couronnes avec support :
 - o une sur la cale de la Groupe près de la descente.
 - o une sur cale côté Pempoul, celles-ci sont en commande.
- Confection et mise en place d'une échelle de quai côté Pempoul : deux possibilités sont envisageables :
 - o soit l'achat du matériel et fabrication en régie municipale.
 - o soit un achat direct.

3) Etat des locations de mouillages

Pierre ROIGNANT laisse la parole à Laurent MERDY pour l'état des demandes de mouillages.

Celui-ci est le suivant :

- 179 mouillages sont loués.
- 9 pour le centre nautique.
- 2 pour la location saisonnière (dont un pour les bateaux de 8 m)
- 1 pour le zodiac de l'agent du port.
- 9 en cours d'attribution.

Liste d'attente : 6 demandes.

4) Aménagement chenal d'accès au port de PEMPOUL (sur domaine public maritime)

Suite à la réunion du 14 mars 2011 avec la DDTM et le service des phares et balises pour le balisage de l'entrée du Port de Pempoul, Pierre ROIGNANT précise qu'il a été décidé de créer un chenal avec des bouées bâbord et tribord de couleur jaune de façon provisoire afin de délimiter un chenal d'une largeur de 30 m environ pour accéder plus facilement au port.

Le déplacement des corps morts situés dans la zone hors port se fera **le mercredi 20 avril à partir de 13 h 30**. Ils seront effectués par les Services Techniques de la Commune. Il est demandé aux propriétaires des bateaux concernés d'être présents ce jour là.

Pierre ROIGNANT invite les plaisanciers concernés à se rapprocher de Laurent MERDY pour faciliter le déplacement provisoire des bateaux. Il a été distribué un courrier dans ce sens.

Pierre ROIGNANT rappelle :

- que les corps morts installés dans le futur chenal et non identifiés seront déposés et ne pourront pas faire l'objet de demande de régularisation.
- qu'il existe des possibilités de demandes de corps morts auprès de la DDTM à proximité des plages de la grève du man, de Kersaliou et de St Jean.

5) Questions diverses

Jean Noël MOAL évoque la possibilité de rajouter un organeau côté Est sur la cale du port de Pempoul. Ludovic MESSAGER précise que cette demande est intéressante pour le centre nautique également. Cette demande sera étudiée par les Services techniques.

Le Maire
Président du Conseil portuaire

Nicolas FLOCH

PJ :
Compte administratif 2010
Budget primitif 2011